
RGPD et protection des données - EventsManager



Référence	EVM-DOC-RGPD-001
Révision	1.0
Date	17/07/2026
Projet	EventsManager
Statut de maturité	Validé
Nombre de pages (annexes incluses)	4

Table des matières

1	Objet	2
2	Responsable du traitement	2
3	Données collectées	2
3.1	Invités et accompagnants	2
3.2	Utilisateurs de l'application	2
3.3	Données techniques	2
4	Finalité du traitement	2
5	Base légale	3
6	Destinataires	3
7	Durée de conservation	3
8	Droits des personnes	3
9	Sécurité des données	3
10	Cookies utilisés	4
11	Transfert de données	4
12	Réclamation	4

1. Objet

EventsManager est une application de gestion d'événements et d'invitations. Elle traite des données à caractère personnel concernant les invités, leurs accompagnants et les utilisateurs de l'application. Le présent document décrit ces traitements et les droits des personnes concernées.

2. Responsable du traitement

Le responsable du traitement est l'organisation qui utilise EventsManager pour organiser ses événements. L'application est multi-organisations : chaque organisation est responsable des seules données de ses propres événements, et n'a accès à aucune donnée d'une autre organisation.

3. Données collectées

3.1. Invités et accompagnants

- **Identité** : civilité, nom, prénom ;
- **Coordonnées** : adresse de courriel, téléphone ;
- **Éléments d'identification** : date et lieu de naissance, fonction ;
- **Participation** : réponse à l'invitation, réponses au questionnaire, date et heure d'arrivée (check-in) ;
- **Contrôle d'accès** : statut du criblage (BGA), date du contrôle, qualité de militaire le cas échéant ;
- **Rattachement** : référent ayant invité la personne, le cas échéant.

3.2. Utilisateurs de l'application

Identifiant, civilité, nom, prénom, adresse de courriel, rôles, organisation de rattachement, état du compte. Les mots de passe ne sont pas conservés en clair : seule une empreinte est stockée.

3.3. Données techniques

Journal des courriels émis (destinataire, sujet, corps, statut, éventuel motif d'échec, pièces jointes), nécessaire au suivi des envois et au réémission en cas d'échec.

4. Finalité du traitement

- Constitution et gestion des listes d'invités d'un événement ;
- Envoi des invitations, des informations et des billets d'accès (e-tickets) ;
- Recueil des réponses et des contraintes des participants (questionnaire) ;
- Délégation d'invitations à des référents ;
- Contrôle d'accès le jour de l'événement (lecture du QR code, enregistrement des arrivées) ;
- Lorsque l'événement se tient sur un site sensible, transmission au service de criblage (BGA) des éléments nécessaires à l'autorisation d'accès.

5. Base légale

- **Intérêt légitime** de l'organisation : organisation de l'événement et sécurité du site ;
- **Consentement** de la personne concernée : réponse à l'invitation et au questionnaire, communication de sa date et de son lieu de naissance en vue du criblage ;
- **Obligation légale** : contrôle et traçabilité des accès sur les sites soumis à une réglementation particulière.

6. Destinataires

- Les utilisateurs habilités de l'organisation, selon leur rôle (voir le guide utilisateur) ;
- Le **service de criblage (BGA)**, destinataire des seules données nécessaires à l'autorisation d'accès : nom, prénom, date de naissance et lieu de naissance des invités ayant confirmé leur participation et non dispensés de criblage ;
- L'hébergeur, en qualité de sous-traitant technique.

7. Durée de conservation

- **Données des invités** : durée de l'événement, puis conservation limitée aux besoins de traçabilité des accès ; la suppression d'un événement supprime les invités et leurs réponses ;
- **Réponses au questionnaire** : supprimées avec l'invité auquel elles se rattachent ;
- **Journal des courriels** : conservé le temps du suivi des envois, purgeable depuis l'application ;
- **Comptes utilisateurs** : durée d'utilisation du compte.

8. Droits des personnes

Conformément au RGPD, vous disposez des droits suivants :

- **Droit d'accès** : obtenir une copie de vos données ;
- **Droit de rectification** : corriger vos données inexactes — un référent peut corriger directement les données de ses accompagnants depuis son espace ;
- **Droit à l'effacement** : demander la suppression de vos données ;
- **Droit à la limitation** : limiter le traitement de vos données ;
- **Droit d'opposition** : vous opposer au traitement de vos données ;
- **Droit à la portabilité** : récupérer vos données dans un format structuré.

Pour exercer ces droits, contactez le responsable du traitement de l'organisation qui vous a invité. L'organisateur dispose d'un export des données de l'événement permettant de répondre à une demande d'accès.

9. Sécurité des données

- **Chiffrement des données personnelles en base** : l'identité et les coordonnées des invités, ainsi que les réponses au questionnaire, sont chiffrées. Le chiffrement est enveloppé : une clé propre à chaque organisation chiffre les données, et cette clé est elle-même protégée par une clé maître ;

- Les recherches sur les données chiffrées s'appuient sur des index aveugles, qui ne révèlent pas les valeurs ;
- **Cloisonnement** : une organisation n'accède jamais aux données d'une autre ;
- **Mots de passe** : stockés sous forme d'empreinte, jamais en clair ;
- **Contrôle d'accès** : rôles applicatifs et vérification systématique de l'appartenance des données à l'organisation de l'utilisateur ;
- Protection contre les attaques CSRF, limitation des tentatives de connexion, en-têtes de sécurité restrictifs (dont une politique de sécurité de contenu) ;
- Communication chiffrée (HTTPS) ;
- Sauvegardes régulières.

10. Cookies utilisés

L'application n'utilise que des cookies techniques nécessaires à son fonctionnement :

- cookie de session (PHPSESSID) : authentification et navigation ;
- jeton CSRF : protection contre la falsification de requête.

Aucun cookie de traçage, de mesure d'audience ou de publicité n'est utilisé.

11. Transfert de données

Les données sont hébergées en France et ne font l'objet d'aucun transfert hors de l'Union européenne.

En dehors de l'organisation, la seule transmission est celle décrite à la section « Destinataires » : l'envoi au service de criblage (BGA) des éléments d'identité strictement nécessaires à l'autorisation d'accès, lorsque l'événement se tient sur un site sensible.

12. Réclamation

Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (<https://www.cnil.fr>) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme au RGPD.